



4 jours de Randonnées dans les collines du Perche en 2024

Responsable des Randonnées des Collines du Perche: Jean-Jacques HAMELIN

DEPART de Rémalard **le 28 mai à 10 h**

RETOUR : à Rémalard **le 31 mai 2024** vers 16 h



Première étape 28 mai: Rémalard - Longny au Perche 17 km hébergement chambres d'hôtes à l'orangerie.

Etape 2 : Longny au Perche – Tourouvre 22 km hébergement hôtel de France

Etape 3 : Tourouvre – La Chapelle Montligeon 21km hébergement hôtel le Montligeon

Etape 4 : La Chapelle Montligeon – Rémalard 17 km

Prix maximum 320€

Le prix définitif sera établi en fonction des inscriptions (couples - personnes seules)

Ce prix comprend :

Les diners, les nuitées, les petits déjeuners et le pique-nique du terroir (à porter dans votre sac à dos)
 Le transport des bagages par transporteur hors bagage du jour.

Ce prix ne comprend pas :

Les transports aller-retour ASPTT Rémalard. Le transport se fera en covoiturage de 4 personnes
 Chaque passager participera à hauteur de 0.20cts/ km auprès du chauffeur désigné.
 Le nom des chauffeurs sera déterminé lors de la réunion de préparation.
 Les dépenses non citées ci-dessus

- Emporter le pique-nique du midi pour le 1^{er} Jour

INSCRIPTIONS DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

Une réunion d'information sera organisée à l'ASPTT avant le départ

Règlement par 2 chèques à l'ordre de l'ASPTT Randonnée:

- **1 premier chèque de 50 € par personne sera à envoyer avec l'inscription et encaissé avant le départ.**

Le second chèque sera à remettre le jour de la réunion de préparation et encaissé avant le départ.

Pour tout renseignement : Jean Jacques Hamelin tél 02 37 49 92 52 ou 07 71 16 26 84

Bulletin et les 2 chèques à envoyer à : M Jean-Jacques HAMELIN 3 rue du Fourichon 28330 Authon-du-Perche

NOM	PRENOM	N° LICENCE	Mail

Inscription SÉJOUR les COLLINES DU PERCHE du 28 mai au 31 mai 2024

Mention lu et approuvé

signature